

ATELIER INTERNATIONAL

« Crises alimentaires : la formation des ruraux en question »

Rome – Siège de la FAO - 4 et 5 juin 2009

PROGRAMME PHARE DE PARTENARIAT EDUCATION POUR LES POPULATIONS RURALES
(FAO - 0AA)

RESEAU INTERNATIONAL FORMATION AGRICOLE ET RURALE

CONTRIBUTION DU NIGER

Mme Siddo RAMATOU, conseillère du ministre de l'Education Nationale

M Amidou YACOUBA, DGA IPDR Kollo

INTRODUCTION

L'enfant africain apprend toujours les premiers rudiments d'agriculture en allant aux champs avec ses parents. Ce type d'apprentissage familial constitue encore presque partout l'unique mode de formation au métier de producteur. Cette transmission de savoirs et pratiques traditionnels a longtemps fait ses preuves. Tant que la société et l'économie évoluaient lentement ; les ruraux réussissaient à s'adapter d'eux – mêmes à ces changements.

Mais aujourd'hui, les évolutions sont plus rapides, voire brutales. Alors dans la plupart des pays d'Afrique, les agriculteurs doivent faire face à des mutations et des défis énormes : insécurité alimentaire, croît démographique, dégradation des sols et des ressources naturelles, pauvreté etc...

Face à cette situation l'éducation et la formation s'avèrent indispensables pour donner un coup d'accélération au développement des zones rurales où vit la majorité des pauvres. En effet, dans ces régions l'éducation a une fonction importante qui consiste à élaborer des modèles pour échapper au cercle vicieux de l'accroissement démographique ; de l'aggravation de la pauvreté.

Par ailleurs, la promotion de transfert de technologie et de savoir et leur mise en service d'un développement réduisant la pauvreté revêtent dans ce contexte une importance particulière. C'est pourquoi, le Niger a axé ses stratégies sur l'éducation en milieu rural et la formation des ruraux à travers les principes directeurs d'une politique de développement rural pour le Niger adoptés par :

- l'ordonnance N°92-030 du 8 juillet 1992 ;
- le programme d'Action Prioritaire du Programme de Relance Economique (PRE) adopté par la loi N°97-024 du 8 juillet 1997 ;
- la stratégie du Développement Rural (SDR) adoptée en 2003, comme unique cadre d'intervention en milieu rural ;
- le Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE), etc.

1. PRESENTATION DU NIGER.

1.1. Situation.

Le Niger est un pays désertique aux ¾ de sa superficie. Situé en Afrique de l'Ouest, le Niger est limité au Nord par l'Algérie et la Libye, au Sud par le Nigéria et le Bénin, à l'Est par le Tchad et à

l'Ouest par le Burkina – Faso et le Mali. C'est un pays enclavé de 1.267.000km² dont la frontière méridionale est à plus de 700km de la mer. On distingue quatre zones climatiques :

- Zone sahélienne 10% du pays 350 – 600mm
- Zone sahélo – saharienne 12% du pays (150 – 350mm)
- Zone saharienne, désertique 77% du pays (- de 150mm)
- Zone sahélo – soudanienne 1% du pays (600-800mm)

Sur le plan socioculturel, le Niger est un pays charnière entre l'Afrique du Nord arabo- berbère et islamique et l'Afrique Sud- saharienne Nègro africaine et assez diversifiée. Sur le plan des ensembles régionaux, il borde à l'Est la région Ouest africaine. Sur le plan linguistique, il se trouve à la rencontre des espaces linguistiques : langue arabe au Nord, l'anglais au sud avec le grand Nigéria et l'espace francophone caractérisant les anciennes colonies françaises dont le Niger fait partie.

Le Niger est subdivisé en 8 régions : Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabery, Zinder, et C U N qui est la capitale.

1.2. Situation socio – politico économique.

Au plan économique, la situation se caractérise par une dégradation des activités économiques, des finances publiques, des ressources naturelles et du revenu par habitant depuis les années 1990. Au cours de la période 2000 – 2003 le gouvernement a mis en œuvre un programme triennal avec l'appui des PTF, axé sur la relance économique et la réduction de la pauvreté. Le redressement progressif de la situation économique et financière couplé à l'accès du Niger à l'initiative PPTTE, au retour à une vie constitutionnelle normale, à la stabilité sociale et institutionnelle retrouvée, constitue un climat favorable à la mise en œuvre de réformes prévues par le Programme Décennal de l'Education 2003 – 2012.

Au plan démographique et social, La répartition de la population présente une légère prédominance des femmes qui représentent 50,14% de la population totale contre 49,86% d'hommes, la situation se caractérise par une forte pression démographique sur les ressources nationales. Le Niger enregistre une fécondité très élevée (7,5 enfants en moyenne par femme en âge de procréer). Cette population est très inégalement répartie, les trois quarts (3/4) sont concentrés au sud du 16^{ème} parallèle, correspondant à une densité de 8,5 habitants au km², une espérance de vie de 47,9ans. Les indicateurs sociaux sont parmi les plus faibles de l'Afrique au Sud du Sahara : un fort taux d'analphabétisme des adultes (80%), mortalité infanto juvénile (280‰) et d'importants déficits en matière de soins et de nutrition.

Cette population est marquée par son extrême jeunesse, les moins de 15ans représentent 50,7% de la population totale. Bien que la jeunesse représente des potentialités humaines importantes en terme de main d'œuvre pour le développement, l'importance de son poids constitue une charge pour la population active en rapport avec les énormes investissements à réaliser pour la satisfaction des besoins essentiels de santé, d'alimentation, d'emploi et surtout d'éducation.

Sur le plan politique, le processus décentralisation et de démocratisation de la vie politique déclenché depuis la Conférence Nationale de 1991 est parachevé par la décentralisation avec la mise en place depuis 2004 de 265 communes dont 13 communes urbaines et 252 communes rurales. Les élections départementales et régionales sont en cours et constituent le dernier niveau pour permettre une mise en œuvre par les élus locaux des actions de développement.

1.3. Le Secteur Agricole

Le Niger dispose de 15 millions d'hectares de terres arables ; 7 millions d'hectares sont cultivés auxquels il faut ajouter 8 millions d'ha consacrés aux jachères et aux pâturages. Toutes ces terres sont situées dans la partie Sud du pays soit le ¼ de la superficie totale du pays. L'agriculture nigérienne est avant tout une agriculture de subsistance, tournée essentiellement vers les cultures céréalières autoconsommées comme le mil et le sorgho. Cette production agricole se pratique sur de petites exploitations familiales pour l'essentiel en sec et selon des méthodes culturales traditionnelles. Les pratiques culturales paysannes (faiblesse de la fertilisation et de l'amendement des sols, absence d'assolement – rotation, réduction des jachères, utilisation des variétés en dégénérescence, déboisement incontrôlé), favorisent le développement de l'érosion hydrique et éolienne, ce qui ne permet pas d'assurer une gestion optimale de la fertilité des sols.

Ainsi le Niger se trouve confronté à une forte dégradation de son potentiel productif, résultant d'une situation climatique globalement défavorable, et d'une pression foncière en rapide augmentation, liée à un accroissement démographique important.

Cette situation a pour conséquence une baisse de la productivité des terres et une faiblesse des rendements agricoles, d'où une détérioration des conditions de vie des populations, notamment en milieu rural ; surtout quand on sait que les activités agricoles occupent plus de 80% de la population et entrent pour environ 37% dans la constitution du PIB et environ pour 25% des exportations.

L'élevage constitue la seconde activité rurale du pays. En matière de production animale, le mode d'élevage le plus courant en milieu rural est de type extensif à semi-extensif. L'une des plus grandes contraintes de l'élevage nigérien aujourd'hui est l'insuffisance du fourrage tant au plan qualitatif que quantitatif toute l'année. La santé animale reste aussi précaire en dépit des efforts déployés.

Concernant les produits de la forêt et de la pêche, les ressources subissent très durement les contre coups des aléas climatiques (sécheresses récurrentes) de la désertification et des activités humaines.

2. LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE AU NIGER

En matière de politique agricole, la formation technique agricole se donne comme finalités essentielles non seulement un enseignement général (technologique et professionnel initial et continu) ; une animation du milieu rural, une insertion socioprofessionnelle des jeunes et des adultes, mais aussi, elle contribue aux activités de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée et participe à des actions de coopération internationale notamment les échanges d'élèves et d'enseignants.

Depuis plus de deux décennies, le secteur de l'enseignement et de la formation professionnelle et technique agricole a fait l'objet de plusieurs réflexions et études appuyées par différents partenaires (BIT, BM, Coopération française etc.). Au nombre de ces réflexions on pourra citer :

- la déclaration de Zinder sur la formation (1982) ;
- les états généraux de l'enseignement (1992) ;
- le séminaire de réflexion sur l'EFPT/A de Kollo (1992) ;
- l'atelier sur la restauration et le perfectionnement des appareils de l'EFPT (1997)
- le séminaire sur la formation continue (2001) ;
- les assises nationales de la formation professionnelle continue (2001).

Au Niger la formation professionnelle technique agricole se fait à plusieurs niveaux à savoir les niveaux supérieur, moyen et élémentaire.

2.1. Le Niveau supérieur.

Ici nous avons trois institutions :

- la Faculté d'Agronomie de l'Université Abdou Moumouni Dioffo (UAMD) qui forme des Ingénieurs Agronomes et des Ingénieurs des Techniques Agricoles ;
- le Centre Régional Agrhymet (CRA), une institution de formation du CILSS, qui forme des Techniciens Supérieurs et des Ingénieurs en PV, Météorologie, Hydrologie ;
- le Centre Régional d'Etudes Spécialisées en Agriculture (CRESA), une institution internationale de l'Organisation Internationale de la Francophonie, forme des Ingénieurs Agronomes.

A l'étranger, les différents instituts et universités forment des Ingénieurs Agronomes.

NB : Les agents formés au niveau Supérieur constituent le noyau des agents de conception, chargés de la mise en œuvre de la politique du Développement Rural.

2.2. Le Niveau moyen.

Ici nous n'avons que l'Institut Pratique de Développement Rural (IPDR) de Kollo qui a pour mission de former des cadres moyens du développement rural, indispensables à la mise en œuvre de la politique de développement rural.

2.3. Le Niveau élémentaire.

Tout récemment à partir de la rentrée 2003 – 2004, 8 centres régionaux nouvellement créés offrent la possibilité aux jeunes certifiés de suivre une formation en agriculture et élevage.

Il y a également le Service National de Participation (SNP) qui reçoit les jeunes déscolarisés et les forme en Agro – Sylvo pastoralisme.

NB : Quant aux agents formés aux niveaux moyen et élémentaire, ils forment d'équipe d'agents de base, c'est – à – dire des agents d'encadrement rapproché des ruraux.

3. PRESENTATION DE L'IPDR ET DE L'INRAN.

3.1. L'Institut Pratique du Développement Rural (IPDR).

Contexte.

L'IPDR est l'unique école de formation des cadres moyens du Développement Rural, créée il y a plus de 70 ans pour soutenir le développement global du secteur rural.

L'Institut Pratique du Développement Rural (IPDR) de Kollo est un Etablissement Public à Caractère Administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est situé à 30km au Sud-Est de la capitale Niamey, sur la rive gauche du fleuve Niger.

C'est un Etablissement d'enseignement professionnel technique du 2^e cycle du second degré, placé sous la tutelle du Ministère du Développement Agricole et est administré par un conseil d'administration.

Mission de l'Institut :

La vocation de l'Institut est :

1. la formation initiale des cadres moyens chargés de l'encadrement des producteurs ruraux ;
2. la formation continue ;
3. l'organisation des cycles spéciaux et de modules de formation ou de perfectionnement à la demande des services utilisateurs.

D'une manière générale, la mission éducative de l'IPDR est de former des personnes intègres, professionnellement compétentes et engagées. Ces propositions éducatives suppose l'acquisition de 3 groupes de compétences essentielles de la part des Etudiants : apprendre à être, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble.

Cela requiert et profite à la fois de l'application d'une capacité clé indispensable, qui est « savoir apprendre », capacité qui est sous-jacente au concept d'apprentissage effectif et permanent.

Dans ce cadre, le concept d'apprentissage effectif développé par l'IPDR, revêt deux sens :

- d'un coté comme principe d'action, de contenu et de méthode d'enseignement orientée vers le développement de la capacité d'apprentissage active, effective autonome et durable de la part de l'Etudiant.
- d'un autre coté, comme un résultat global de la formation exprimé dans le domaine de l'ensemble des compétences établies : le Diplôme de Fin d'Etudes.

Ainsi avec cette nouvelle façon d'aborder la formation l'IPDR a intégré, au cours des dix dernières années, le développement de la faculté d'apprendre à apprendre comme objectif transversal du cursus, en ce sens que l'apprentissage effectif est devenu une référence de formation omniprésente et engageant toute l'activité scolaire dans le domaine de la réalisation personnelle, l'intégration sociale, la capacité à trouver un emploi et la capacité d'adaptation.

La formation des Elèves se fait dans les spécialités suivantes : agriculture, génie rural, eaux et forêts, élevage, socio – économie.

La formation initiale est organisée selon deux cycles :

1. le cycle Agent Technique : BEPC + 2ans
2. le cycle Technicien de Développement Rural : BEPC + 4ans.

Le recrutement des Elèves se fait par :

- l'orientation pour les élèves titulaires du BEPC
- le concours pour les Elèves Professionnels
- la sélection sur dossier pour Elèves s'inscrivant à titre privé.

Les enseignements sont réalisés selon un programme comprenant des séances théoriques en salle (40% du volume horaire) et des séances pratiques, des travaux dirigés et les stages (60% du volume horaire) qui mettent en œuvre l'ensemble des outils pédagogiques de l'Institut (salles de classe, laboratoire, exploitation agricole et les unités de production qui s'y rattachent), mais également son environnement immédiat, les institutions nationales et les partenaires au développement.

3.2. L'Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN).

L'Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN) a été créée en 1975 par Ordonnance n°75-1/PCMS du 7 Janvier 1975.

L'Institut a pour mission d'apporter son concours techniques et scientifique à la résolution des problèmes du développement rural, d'organiser et de développer la recherche dans les domaines suivants :

- la connaissance de l'environnement physique (sol, eau, climat) et humain de la production rurale ;
- la mise au point des variétés et lignées des cultures vivrières adaptées aux différentes zones écologiques du Niger, et l'amélioration des techniques culturales liées aux conditions économiques et sociales du milieu ;
- sur le plan de l'élevage, une meilleure connaissance du milieu pastoral et agro-pastoral pour une gestion rationnelle du cheptel ;
- dans le domaine forestier, il s'agit de développement des recherches sur les essences locales et exotiques, en privilégiant l'étude et la présentation des essences locales, développer des programmes de recherche sur la faune, la pêche et la pisciculture. Il est chargé de préparer les programmes de recherche agronomique d'intérêt national, à court, moyen et long terme. Les programmes sont discutés avec les autres services intéressés.
- la création et la gestion des centres expérimentaux et laboratoires de recherches agronomiques ;
- d'assurer la formation scientifique et technique des cadres de développement rural ;
- de coordonner toutes les activités de recherche appliquée en matière agronomique au Niger.

Les activités de l'Institut sont aussi orientées vers deux objectifs :

1. développer les connaissances du milieu naturel nigérien ;
2. intégrer les résultats au processus de développement, c'est-à-dire de réaliser une « recherche-développement ». Enfin l'Institut est chargé de diffuser des résultats expérimentaux de recherche auprès des services et organismes intéressés.

La vocation de l'Institut va de la recherche de base à l'expérimentation, aux études et à la formation des cadres. Il existe cinq programmes de recherche à l'INRAN, qui sont programme cultures céréalières, programme améliorations légumineuses, maraîchères et fruitières, programme amélioration des productions animales, programme gestion des ressources naturelles, programme transfert de technologies.

4. FORMATION ET EDUCATION DES RURAUX.

4.1. Système de vulgarisation ou d'encadrement des ruraux au Niger.

Historique de la vulgarisation agricole au Niger.

La vulgarisation agricole a démarré au Niger en 1930 pendant la colonisation avec les cultures de rente à savoir le coton et l'arachide.

1960 – 1970 : pendant cette première décennie de l'indépendance, les préoccupations majeures étaient dominées par la mise en place d'un appareil d'Etat devant trouver les moyens de son fonctionnement. En matière de formation rurale à la faveur de l'appui de ses partenaires extérieurs, le Niger ouvre en 1969, des centres de formation agricole dénommés Centres de Formation de Jeunes Agriculteurs (CFJA).

1970 – 1983 : après l'indépendance politique des projets de développement ont vu le jour avec un accent mis sur la subvention de l'Etat. Ainsi sur le plan multisectoriel des projets à envergure régionale ou nationale voient le jour et ont comme composantes essentielles la formation des paysans ruraux. En effet des centres pour jeunes couples d'agriculteurs ont été conduits dans les villages considérés comme importants suivant les régions, ces centres ont été appelés Centres de Perfectionnement Technique CPT ou Centres de Promotion Rurale (CPR)

1988 – 1998 : c'est la période du projet de renforcement des services d'appui à l'agriculture (PRSAA) et du Programme National de la Recherche Agronomique (PNRA) dont les missions étaient respectivement la formation par la visite des ruraux et la création des innovations.

Evolution.

Depuis la fin du PRSAA et du PNRA, plusieurs tentatives sont faites pour avoir un dispositif intégré recherche – formation – vulgarisation ; mais le financement n'a pas suivi. Seuls les projets, ONG expérimentent à leur façon les techniques éprouvées de vulgarisation. En conséquence, la vulgarisation n'est plus du seul domaine de l'Etat, mais aussi des prestataires nouveaux à prendre en compte.

Impacts de la vulgarisation au Niger.

Bien que les résultats soient peu probants et quelquefois mitigés, la vulgarisation agricole au Niger a enregistré tout de même des impacts positifs :

- existence de plusieurs services techniques d'encadrement rapproché du mode rural au lendemain du début de la vulgarisation à nos jours (services de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts, du génie-rural etc.) ;
- plusieurs agents de vulgarisation formés et impliqués dans la formation et l'encadrement rapproché des paysans. De 2000 à 2008, 1477 cadres dont 780 techniciens du Développement Rural et 684 Agents Techniques ont été formés à l'IPDR ;
- plusieurs brigadiers phytosanitaires formés et équipés pour les interventions phytosanitaires : par exemple de 2000 à 2007, 26.448 brigadiers sont formés et équipés ;
- maîtrise des techniques de production du riz par les paysans rizicoles sur les aménagements hydro - agricoles, encadrés par ONAHA ;
- utilisation des engrais minéraux et la fumure organique ainsi que de la culture attelée rentrée dans les habitudes culturelles des paysans ;
- adoption des thèmes techniques dont les semences améliorées au profit des variétés locales ;
- plusieurs auxiliaires de vulgarisation formés pour l'auto encadrement paysan dans les CFJA CPT/CPR ou les CVF et équipés en unités complètes de culture attelée : 29.462 organisations paysannes sont recensées et 45.000 personnes ont été formées pour le remplissage des actes de transactions foncières de 2000 à 2008.

Problèmes de la vulgarisation

Malgré d'énormes efforts déployés en vue d'améliorer le système d'encadrement/formation des ruraux au Niger, la vulgarisation agricole est actuellement confrontée à beaucoup de difficultés :

- insuffisance de contact avec le monde rural et ses réalités ou mauvaise appréciation de ces réalités,
- dispersion et multiplicité des tâches des vulgarisateurs et du chercheur,
- insuffisance des moyens matériels et financiers,
- manque d'organisation et de structures paysannes,
- approche restée statique et par paquet technologique parfois inadapté,
- insuffisance dans la formation des paysans
- coût généralement élevé des technologies proposées pour le paysan,
- insuffisance numérique des agents de vulgarisation par rapport à la norme généralement admise de 1 vulgarisateur pour 1000 familles agricoles.

Au Niger environ 1 vulgarisateur pour 3000-5000 familles. Au Niger le dernier maillon opérationnel où exercent les vulgarisateurs est le niveau district agricole qui correspond au canton et renferme 20-60 villages voire plus alors que la FAO préconise 10 villages pour un vulgarisateur.

- la mobilité des vulgarisateurs : dans ce domaine il lui manque des moyens de déplacement surtout quand on sait la dispersion des villages au Sahel et l'étendue du terroir agricole villageois. Dans ce cas, on comprend aisément qu'un nombre restreint de villages et d'agriculteurs soit touché ;
- méfiance des producteurs face aux innovations d'où une faible adoption des technologies :
- un faible flux d'information entre la recherche, la vulgarisation, la formation et les producteurs ;
- instabilité des agents vulgarisateurs.

Perspectives

Elles sont reprises dans le document de la stratégie de Développement Rural (SDR) adoptée en 2003 comme unique cadre d'intervention en milieu rural et qui a prévu un Programme Recherche – Formation – Vulgarisation. En plus une étude sur le nouveau dispositif est en cours de finalisation. Ce dispositif intégré et polyvalent prévoit l'implication des prestations privées (ONG, Secteur Privé et OP) à côté de la prestation des services publics.

4. DIFFERENTS DEBATS NATIONAUX DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT RURAL.

En matière d'interventions en milieu rural plusieurs débats nationaux ont eu lieu suite à l'environnement financier du pays à partir de 1981, qui fait ressortir des signes d'inquiétude.

Ainsi dès septembre 1982, se tient à Zinder une importante rencontre sur l'avenir des interventions en matière de développement rural au Niger. Au cours de cette rencontre de réorientation, les stratégies d'intervention en milieu rural seront redéfinies et il est décidé de l'abandon de l'approche CPR - Paquet technologique.

Le débat sur la lutte contre la désertification se tient à Maradi en 1984 et se solde par ce qu'on a appelé « l'engagement de Maradi ». L'engagement de Maradi comporte un certain nombre de décisions dont la plus apparente consiste à entreprendre au niveau de toutes les collectivités territoriales du pays un reboisement annuel obligatoire d'un site dont la superficie est fonction de l'échelon administratif. On institue aussi chaque année une série de manifestations consacrées à la lutte contre la désertification et pour le reboisement.

En 1985 se tient à Tahoua un débat national sur l'élevage. Cette réunion de Tahoua a retenu dans son plan d'action, entre autres, de favoriser la spécialisation des différentes zones agro climatiques et d'assurer la sécurité de l'éleveur et de son activité.

Une autre rencontre se tient à la suite de celle de Tahoua à Niamey en 1986. Elle est consacrée au développement de l'Élevage dans la zone pastorale.

Ainsi on voit bien que le Niger entre progressivement dans une situation de remise en cause dans tous les secteurs de la vie économique du pays en général et en particulier comme nous venons de le voir dans le secteur rural qui subit par là de nouvelles et profondes orientations. Alors l'Etat entame ainsi une révision de ses interventions qui vont se traduire par :

- la privatisation de plusieurs sociétés et le retrait de l'Etat de plusieurs secteurs
- la diminution ou suppression des subventions aux intrants et équipement agricoles
- l'encouragement à l'émergence d'un secteur privé dans tous les domaines y compris agricoles
- la réalisation de compagnes de reboisement et autres actions de récupération et restauration des espaces dégradés
- le choix d'approches pluridisciplinaires pour comprendre un environnement de plus en plus fragile et aussi de plus en plus disputé.

Parallèlement à l'organisation de ces différentes concertations et restructurations des différents secteurs de la vie politiques du pays, plusieurs politiques et programmes sectoriels ont été élaborés et/ou mis en œuvre pour rendre opérationnelle la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) c'est dans ce cadre que se situe la stratégie du Développement Rural (SDR).

5. L'EDUCATION.

5.1 Les stratégies visant à améliorer l'accès et la qualité de l'éducation primaire en faveur des populations rurales.

Dans le cadre du Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE), le Niger a initié diverses stratégies visant l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation en faveur des populations des zones rurales, les filles et les femmes en particulier.

L'accès :

Au niveau du préscolaire :

L'enseignement préscolaire a enregistré des performances appréciables d'accès et de couverture en 2007/2008 au niveau national. Mais il faut toutefois noter que cet ordre d'enseignement reste encore un phénomène urbain, en effet un peu plus de 3 enfants sur 4 (76%) inscrits en 2007/2008 dans les structures d'accueil du préscolaire sont recensés en milieu urbain.

Cependant le milieu rural est en constante progression, grâce à l'implantation soutenue des centres d'éveil communautaire. Ainsi sur la même période sur les 62 centres d'éveil communautaires recensés 45 sont implantés en milieu rural.

Quant au nombre d'établissements un peu moins de deux sur 5 recensés sont implantés en milieu rural ; seulement 60 sur 195 établissements (31%) ont accès à une eau de qualité. Pour stimuler le développement du sous-secteur, le MEN a initié une stratégie visant à doter l'ensemble des communes rurales du pays en centre d'éveil communautaires.

Au cycle de base 1 (enseignement primaire) :

Sur le plan national le cycle de base 1 a enregistré des avancées significatives en matière d'accès et de couverture, on note cependant une persistance des disparités entre filles et garçons, entre milieux urbain et rural et entre régions.

En matière d'accès, entre 2006/2007 et 2007/2008, le nombre d'élèves nouvellement admis en première année d'études a connu une augmentation substantielle, On note un gain en termes de scolarisation des filles, il est modeste mais significatif. Malgré le coût d'opportunité élevé en milieu rural où, selon une étude menée par la Banque Mondiale en 2004, un ménage perd 66% du temps journalier consacré aux tâches domestiques si elle décide d'envoyer une fille à l'école. En somme, ces résultats suggèrent que les stratégies développées dans le cadre de la promotion de la scolarisation de la jeune fille, notamment à travers les campagnes de sensibilisation et autres programmes de soutien en faveur de la jeune fille, commencent à apporter leurs fruits surtout en milieu rural.

A la même période on note de manière générale une amélioration du taux brut d'admission en première année d'études du cycle de base 1 passant de 64,7% à 77,8%. Cette amélioration cache cependant d'importantes disparités entre zones rurales et zones urbaines. L'écart entre les milieux semble se creuser davantage en faveur du milieu urbain en ce qui concerne les filles et les garçons.

Tout comme entre milieux ou genre, on note également des disparités entre régions. L'écart semble diminué entre 2006/2007 et 2007/2008. Hors Niamey la capitale qui enregistre le plus fort taux d'accès, l'écart entre la région ayant le taux d'admission le plus élevé et celle ayant le taux le plus bas est passé de 20 à 18 points pourcentage.

Le cycle de base 1 a enregistré des avancées significatives en matière de couverture. Elles sont le fruit d'importantes innovations entreprises dans l'optique de l'universalisation de l'enseignement primaire à travers le PDDE. Cet intérêt particulier s'est manifesté aussi bien du côté des autorités éducatives que de celui des partenaires techniques et financiers pour soutenir l'enseignement de base conformément aux engagements souscrits au forum mondial sur l'Education Pour Tous (EPT).

Le taux brut de scolarisation a connu une amélioration significative, cependant les disparités entre zones subsistent, en défaveur du milieu rural. En 2007/2008 ce taux est de 73,7% pour le milieu urbain contre 58,9% pour le milieu rural. Globalement, on constate que les disparités régionales en termes de taux brut de scolarisation se sont réduites entre 2007/2008. En effet, en dehors de Niamey, l'écart entre la région ayant le taux brut de scolarisation le plus élevé et celle ayant le taux le plus faible est passé de 35,1% en 2006-2007 à 33,1% en 2007-2008.

La qualité.

Au niveau national des performances en matière de qualité sont modestes. L'augmentation du taux d'achèvement n'est cependant pas ressentie en milieu rural, il a même régressé de 0,8% entre 2006/2007 et 2007/2008. A la même période le taux de réussite au CFEPD est aussi en régression de 1,6 point de pourcentage pour le milieu rural alors qu'il a progressé de 1,4 points en milieu urbain.

Le pourcentage des enseignants qualifiés en milieu rural a régressé entre 2000 et 2003 (période de recrutement des volontaires de l'éducation), mais en 2007 il y a sensiblement autant d'enseignants qualifiés dans les deux milieux.

En matière d'infrastructures, en 2008, le milieu rural où réside près de 84% de la population totale du pays est mieux doté en écoles que le milieu urbain (plus de 86% des écoles s'y trouvent). Ceci a beaucoup contribué à réduire le fossé qui existe en matière de scolarisation entre le milieu rural et le milieu urbain.

59,9% des écoles disposent de point d'eau en milieu rural et 31,8% disposent d'électricité. L'insuffisance des tables bancs est aigue dans les deux milieux : en milieu rural 4 élèves se partagent une table banc contre trois en milieu urbain. Le besoin en manuel est de plus en plus manifeste : au cours des 3 dernières années, le ratio élèves manuel s'est sensiblement dégradé. Mais ce ratio est particulièrement important en mathématiques.

5.2. L'alphabétisation et la formation des adultes.

La répartition spatiale des centres, les programmes d'alphabétisation sont beaucoup plus orientés en direction du milieu rural (86% des centres), ce qui est en conformité avec la concentration de la population (83% de la population est rurale), mais surtout le fort taux d'analphabétisme en milieu rural (80%). On note une extension de l'offre avec l'ouverture de 405 centres supplémentaires pour la campagne d'alphabétisation de 2005/2006 pour le milieu rural cela s'est poursuivi en 2006/2007. Les centres sont majoritairement financés par les partenaires techniques et financiers. La participation de l'état et des collectivités est faible.

Le nombre de bibliothèques villageoises est très insuffisant au regard du rythme de création des centres. Un nombre important d'apprenants abandonnent et ceux qui restent jusqu'en fin de campagne ne deviennent malheureusement pas des alphabétisés car en fin de campagne très peu réussissent au test final (mais plus de femmes réussissent que d'hommes).

Elles visent à réduire le taux d'analphabétisme très élevé au Niger et à favoriser l'auto-encadrement et l'auto-promotion rural par la formation des adultes. Ainsi des centres d'alphabétisation et le taux brut d'alphabétisation connaissent une évolution en dents de scie, liée à

des problèmes d'organisation de manque de moyens, mais aussi à des problèmes de motivation de la part des adultes.

5.3. Les activités économiques.

Les activités économiques, ou activités génératrices de revenus (financé en partie par les PTF et le programme spécial du Président de la République), en plus de lutter contre la pauvreté notamment en milieu urbain et périurbain, constituent un cadre idéal d'entretien et de renforcement du niveau d'alphabétisation des nouveaux apprenants par la pratique de l'écriture, de la lecture et du calcul qu'elles permettent et celui de la scolarisation de la jeune fille en milieu rural.

CONCLUSION

En guise de conclusion, nous pouvons retenir que l'analyse du système de vulgarisation au Niger fait apparaître un certain nombre d'insuffisances et de contraintes. Basé sur la formation d'un auto-encadrement paysan et avec des démonstrations comme méthode privilégiée, ce système agricole mérite d'être revu dans le sens d'une plus grande efficacité notamment en matière de formation paysanne.

En d'autres termes, l'amélioration du système actuel passe par la mise en œuvre d'un Programme National Intégré de Recherche vulgarisation – Formation au Niger. C'est – à – dire par une harmonisation et une coordination des efforts et une association plus étroite des bénéficiaires et des décideurs dans la définition et l'élaboration des programmes comme le stipule la SDR.

Il est à noter que depuis l'atelier d'Addis Abéba en 2005 et celui de Rome en 2007 l'éducation des populations rurales au Niger a connu une nette progression et ceci grâce à l'effort des partenaires techniques et financiers et celui de l'Etat du Niger à travers l'augmentation significative des dotations budgétaires (budget voté) en faveur du ministère de l'éducation nationale (25,8%) et le programme Spécial du Président de la République qui a permis la construction et l'équipement d'un nombre important de salles de classes . Tout ceci a permis actuellement au milieu rural d'être mieux doté en écoles que le milieu urbain. Cependant beaucoup reste à faire en direction de cette population qui constitue la majorité de la population nigérienne.